

frappés par la concurrence de l'enseignement libre, et que leur nombre, peut-être excessif, est aujourd'hui une cause de faiblesse et de décadence. On croit que ces nombreux colléges ne pourront produire des résultats satisfaisants qu'en se livrant principalement à l'enseignement intermédiaire.

40 Instruction primaire.

L'instruction primaire a suivi sa marche progressive durant l'année 1862. Le nombre des écoles communales est aujourd'hui de près de 37900 et la régularité des élèves est plus grande. La loi actuelle en France n'admet ni le principe de l'instruction gratuite, ni celui de l'instruction obligatoire. Elle exige une rétribution équitable des familles qui peuvent aisément l'acquiescer, et elle admet la gratuité en faveur de tous les indigents et en faveur même de tous ceux qui sont quelque peu gênés pour la relevance scolaire. De cette manière, les parents, que le droit naturel et civil rend libres de la disposition de leurs enfants, ne sont point forcés à l'instruction primaire sous peine d'amende ou de prison, comme cela se pratique dans plusieurs pays.

Comme on peut le voir, cette mesure n'a pas eu pour effet de diminuer le nombre des élèves payants, puisque ce nombre s'est augmenté, depuis trois ans, de plus de 200,000, et la rétribution scolaire, qui, en 1858, ne s'élevait pas à plus de neuf millions, atteint aujourd'hui le chiffre de treize millions de francs.

C'est cette prospérité du service de l'instruction primaire, dit l'Exposé que nous analysons, qui a permis à l'Empereur, toujours plein de sollicitude pour les classes ouvrières et pour leurs modestes instituteurs, de promulguer le décret du 19 avril dernier, d'après lequel tous les maîtres d'écoles communales, comptant 5 ans de services, recevront, à partir de 1863 et à titre de traitement supplémentaire, une indemnité calculée de manière à élever leur revenu scolaire au minimum de 700 francs. En outre, le vingtième des instituteurs pourra recevoir un traitement de 800 francs, après 10 ans de services, et de 900 francs après 15 ans. Les maîtres à comprendre dans ces deux dernières catégories seront choisis parmi ceux qui se seront montrés les plus capables et les plus dévoués dans l'exercice de leurs fonctions. Enfin, tout élève-maître, boursier de l'Etat ou des départements, appelé pour la première fois aux fonctions d'instituteur public, recevra, en sortant de l'école normale pour se rendre à son poste, une indemnité de 100 francs. On sait que le premier mois de traitement de ces jeunes maîtres est retenu au profit de la caisse des retraites, et qu'ils ne peuvent toucher les deux mois suivants qu'à l'expiration du trimestre. L'Empereur a voulu les mettre à l'abri des premiers besoins et des dangers qui pouvaient leur créer une situation pénible et gênée au début.

Nous voyons, en outre, qu'en 1862, 662 communes ont obtenu des secours de l'Etat pour la construction ou la réparation de leurs maisons d'école. La part de chacun a été, en moyenne, de 1954 francs, formant un peu plus de douze cent mille francs, ce qui représente approximativement le cinquième d'une dépense totale de 6 millions.

Le département de l'instruction publique n'a pu, en outre, accorder une somme de 496,000 francs pour la dépense totale de maisons d'école dans les communes trop pauvres pour en supporter la moindre partie; le nombre de ces communes est de 92 et le chiffre moyen des allocations qui leur ont été faites est de 5326 francs.

L'Exposé fait observer qu'on devrait poursuivre, en même temps, l'amélioration et l'extension des écoles normales primaires, et qu'en 1862, des sommes assez fortes ont été accordées aux départements pour atteindre ce but essentiel.

L'œuvre des bibliothèques scolaires se développe et promet d'utiles résultats. Il faut observer qu'il ne s'agit pas de l'œuvre plus vaste et plus libre des bibliothèques communales, mais d'une entreprise modeste et dont le ministre de l'instruction publique supporte toute la responsabilité. La loi en France a pourvu à ce qu'il ne puisse s'introduire, dans ces bibliothèques spéciales, aucun ouvrage qui ne remplirait pas le but moral et professionnel qu'on s'est proposé: elle veut, de plus, que ces bibliothèques, qui sont un besoin réel de notre époque, demeurent sous la surveillance et le contrôle de l'instituteur, et que les livres de classe soient prêtés gratuitement à tous les enfants pauvres qui ne peuvent payer la rétribution scolaire. Cette dépense se trouve couverte au moyen d'une cotisation volontaire versée par les enfants des familles aisées, qui reçoivent également ces livres.

Nous voyons que le gouvernement français porte un grand intérêt à ces bibliothèques, puisqu'il a consacré une somme de 100,000 francs, en 1862, à l'achat des livres, et que le nombre des volumes ainsi acquis et distribués se monte à plus de 60,000 volumes. Il y a aujourd'hui en France près de 1000 communes dotées de ces bibliothèques.

Voici ce que dit l'Exposé au sujet des écoles normales primaires.

« Nos écoles normales primaires, qui forment les instituteurs, présentent un excellent système d'enseignement; car, à côté des connaissances scolaires, on y développe toutes les notions scientifiques qui sont applicables aux usages de la vie et qui peuvent aider puissamment la bonne entente du travail professionnel. L'arpentage, le nivellement, le dessin, le chant s'y rencontrent avec l'instruction pratique et théorique de l'agriculture. Presque toutes ces écoles normales ont aujourd'hui des terrains assez vastes pour étudier les meilleures théories de l'horticulture et les meilleures procédés agricoles, dans la mesure des faits les plus usuels. Enfin, on s'efforce d'y développer le goût et l'application des applications industrielles. Ainsi se forment de nombreux instituteurs, instruits, dévoués, et pouvant rendre des services au pays. »

— Décédé, le 16 mars dernier, M. CLÉOPHAS PARENT, instituteur de l'école modèle de l'Isle-Verte et ancien élève de l'École Normale Laval, âgé de 24 ans. Dans l'espace de six mois qu'il a dirigé cette école, il avait su faire preuve d'un grand talent pour l'enseignement et mériter l'estime générale par sa conduite régulière. Il appartenait à la Société St. Joseph. On le recommande particulièrement aux prières des instituteurs.—(Communiqué.)

BULLETIN DES LETTRES.

— M. Pihan père, prote de l'atelier oriental à l'Imprimerie impériale, que nous avons cité parmi les personnes à qui l'empereur a remis, dimanche, la décoration de la Légion d'honneur, a commencé d'abord par être apprenti, puis simple ouvrier compositeur à l'Imprimerie impériale. Par de longs travaux, sans leçons, sans secours, sans quitter un seul jour sa fonction administrative, il est devenu l'un des plus savants orientalistes de l'Europe. L'Institut a couronné son *Essai sur les systèmes de nomenclature des langues orientales*. C'est à lui qu'on doit d'avoir, d'après les manuscrits dessinés pour la fonte, les caractères de l'arabe vulgaire, ou *maghrébin*, employés actuellement à imprimer en Algérie tous les textes qui servent à nos communications avec les Arabes.

M. Pihan père, qui compte trente-sept ans de service à l'Imprimerie impériale, est auteur de travaux nombreux et estimés.

— Ces jours derniers a eu lieu la réouverture de la bibliothèque Mazarine, fermée pour cause de réparations.

Cette charmante bibliothèque, qui était jadis coupée en deux, ne forme aujourd'hui qu'une seule galerie, le cloison du fond ayant été supprimée. Tout le long de cette galerie en équerre, on a exposé un grand nombre de bustes en marbre et en bronze, dont la plupart ont été retrouvés dans les caves du palais; ces bustes sont exposés sur des termes en marbres dont plusieurs sont de couleurs variées, et d'autres sont ornés d'enchâssements. Parmi les bustes exposés, nous remarquons celui de Mazarin, fait par Guérard, d'après un buste contemporain; un autre de Richelieu; un faune antique d'une physionomie admirable d'expression, puis deux terres cuites de Houdon, l'une représentant Franklin et l'autre Daubenton.

Au centre de ce cadre si riche sont exposés des meubles de Boule, des tables recouvertes de tranches en marbres rares, des brèches de toutes couleurs, des marbres feuille de pêcher et une tranche de brocette. Sur l'un de ces meubles est placée l'écrivoire du grand Condé.

Dans la partie méridionale de la galerie se trouvent des buffets surmontés de vitrines renfermant les incunables et les éditions rares; ce sont les bijoux de l'établissement, bijoux qui lui viennent de son fondateur et qu'il possède par conséquent depuis deux siècles.

Parmi ces recherches bibliographiques, nous remarquons, dit le *Siècle*, auquel nous empruntons tous ces détails, la bible dite Mazarine, qui est un Gut-berg authentique.

Au-dessus des vitrines à livres règne une plate-forme où sont exposés des spécimens réduits d'un grand nombre de monuments pélasgiques; ces fac-simile ont été exécutés sous les ordres de M. Petit-Radel.

Parmi ces ruines se trouvent les remparts de Russella, ville des Etrusques; ceux de Norba, cité des Volques; de Yeshata, ville du Latium; et puis des ruines grecques d'une époque postérieure; celle de Chéronée, en Béotie; la porte aux Lions, de l'acropole de Micènes, etc.

Sur une table isolée se dresse une colonne phénicienne, rapportée de Sidon par l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. Cette colonne, sorte de piroïde très-allongé, est posée sur un socle quadrangulaire, portant une inscription.

Enfin les riches boiseries sculptées, les lustres en cuivre fouillé, les meubles précieux, tout a ce cachet de luxe, d'ampleur et de bien-être qu'on trouvait chez les grands seigneurs du temps de Louis XIV; c'est le dix-septième siècle dans toute sa splendeur.—*Journal des Débats*.

— Suivant le *Bookseller*, le principal organe des libraires-éditeurs de la Grande-Bretagne, la presse de ce pays a imprimé, durant les derniers douze mois, 4828 nouveaux ouvrages. De ces 4828 volumes, 942 traitent de religion; 337 sont consacrés à la biographie et à l'histoire générale; 673 à la poésie et à la littérature en général; 925 sont des romans; 61 des ouvrages illustrés sur les arts et l'architecture; 60 sont dédiés au commerce; 278 appartiennent à la géographie et aux voyages; 283 sont des livres de loi et des livres publiés par le parlement; 129 traitent de médecine et de chirurgie; 243 sont des ouvrages classiques, philologiques, &c.; 191 s'occupent de grammaire et d'éducation; 81 de l'art nautique et militaire; 157 sont dévoués à la politique; 104 à l'agriculture, et 148 aux sciences et à l'histoire naturelle.

Ce qui suit fait voir la publicité donnée à quelques ouvrages.

M. Murray a vendu 30,000 exemplaires des *Voyages du Dr. Livingston*, à une guinée chaque, et 10,000 à 6 chellins. MM Chapman et Hall ont vendu 100,000 ex. de *Poufrage* intitulé: *Nicholas Nickleby*, par Dicken, et 140,000 ex. de *Pickwick*, ouvrage du même auteur.

Les livres d'école et d'éducation ont eu aussi un grand débit. Il a été vendu, par M. MacMillan & Cie, 30,000 ex. de *l'Arithmétique de Smith*, 13,000 du livre intitulé: *Palsgrave's Golden Treasury* et 8,000 de *l'Alphébre de Toddhunter*. De *Chamber's Information for the People* il a été vendu 140,000 ex. et des livres connus sous le nom de *Educational Tracks*, la quantité énorme de 240,000 ex., sans compter ceux qui sont passés dans le commerce d'exportation.